

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « A.K TRANSIT TRANSPORT » en abrégé « A.K  
TRANSIT »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A.K TRANSIT TRANSPORT » en  
abrégé « A.K TRANSIT »

Objet : Déménagement, Aménagement, préparation et  
emballage de bagages, transit, transport, commerce et  
négoce, représentation clientèle, transfert de colis,  
groupage et dégroupage et services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
REMBLAIS, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle KANO AICHA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04265 du 14/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29729/GTCA/RC/2023 du 14/04/2023

